

PUBLIC CONCERNE

Formation Initiale :

En contrat d'apprentissage :
Jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus
(dès 15 ans si sortie de 3^{ème}) au début de
la formation

Formation Continue :

En contrat de professionnalisation ou
autres dispositifs de formation (*dont
compétence(s) professionnelle(s) non
validée(s) par un jury VAE*) :
Contacter le CFA

*Accessibilité aux personnes en situation
de handicap*

CONDITIONS D'ACCES

Contrat d'Apprentissage ou de professionnalisation :

L'inscription définitive est conditionnée
par la signature d'un contrat
d'apprentissage ou de
professionnalisation avec une
entreprise dont le secteur d'activité
correspond au métier visé.

Autres dispositifs de formation :

Contacter le CFA

PRE-REQUIS

Maîtriser les fondamentaux de la
langue française (à l'écrit et à
l'oral) ainsi qu'en Mathématiques

Contacter le CFA pour vérification
des conditions d'admissibilité.

DUREE

- Standard : 2 ans
- Adaptée à votre profil après
positionnement à l'entrée en
formation

LIEU(X) DE FORMATION

Bâtiment CFA Alençon
Bâtiment CFA Caen
Bâtiment CFA Coutances
Bâtiment CFA Dieppe
Bâtiment CFA Evreux
Bâtiment CFA Le Havre
Bâtiment CFA Rouen

CAP MONTEUR EN INSTALLATIONS THERMIQUES

> OBJECTIFS ET CONTEXTE DE LA CERTIFICATION

Le titulaire de la spécialité "Monteur en installations thermiques" de CAP est un technicien dont les activités principales consistent à installer, entretenir et réparer des systèmes de chauffage, de climatisation et de ventilation pour maisons individuelles, immeubles, commerces, bâtiments industriels ou bâtiments publics.

Il intervient sur la mise en place des équipements (chaudières, radiateurs, générateurs, panneaux solaires, ...), la réalisation et la pose de réseaux de canalisations (découpe, cintrage, soudage, ...), l'installation et le branchement des matériels électriques et de régulation.

Le titulaire de ce diplôme a les capacités pour gérer la maintenance de l'ensemble (changement d'une pièce, entretien courant et rénovation) et pour informer les utilisateurs (présentation de l'installation et des consignes d'exploitation).

Il intervient indifféremment sur les bâtiments du secteur résidentiel (habitat individuel et petit collectif), les bâtiments du secteur tertiaire, des services et de loisirs, les bâtiments industriels, agricoles ou commerciaux.

> MÉTIER(S) VISÉ(S)

- Chauffagiste
- Monteur en Installations Thermiques
- Installateur thermique

> PROGRAMME DE FORMATION

Domaines professionnels :

Etude et préparation d'une intervention

- Compléter et transmettre des documents
- Décoder un dossier technique d'installation thermique
- Choisir les matériels et les outillages

Réalisation d'un ouvrage courant

- Déterminer les fournitures nécessaires à la réalisation
- Organiser son intervention
- Sécuriser son intervention
- Réceptionner les approvisionnements
- Equiper les appareils
- Implanter l'installation thermique
- Installer les supports et les appareils
- Assembler et raccorder les réseaux
- Contrôler le travail réalisé

Réalisation de travaux spécifiques

- Echanger et rendre compte oralement
- Réaliser une mise en service
- Appliquer une procédure de maintenance préventive
- Effectuer une opération de maintenance corrective

Prévention des risques professionnels, selon les réglementations en vigueur et la certification préparée (Sensibilisation et/ou formation et/ou Habilitations, ...) :

Prévention des Risques liés à l'Activité Professionnelle (PRAP)

Sauveteur & Secouriste du Travail (SST)

Prévention aux risques électriques

Prévention des risques liés au travail en hauteur

Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (AIPR)

EFFECTIF

MINI : 12 apprenants

ORGANISATION DE LA FORMATION

En alternance :

1 semaine en CFA
2 semaines en entreprise
(Horaires CFA à préciser)

PERIODE D'ENTREE EN FORMATION

Standard : Septembre – Octobre
En dehors de cette période, contacter le CFA pour étudier les possibilités d'entrée en cours d'année de formation

TARIFS

Contrat d'apprentissage et de professionnalisation : formation gratuite pour l'apprenant, éligible à une prise en charge par l'OPCO de l'entreprise formatrice

Contrat de Professionnalisation et Autres dispositifs : devis sur demande

Contactez le CFA pour plus de détails

+ D'INFOS ET INSCRIPTION

Vous souhaitez en savoir plus ?

www.batimentcfanormandie.fr

- Accessibilité aux personnes en situation de handicap
- Modalités d'inscription
- Mobilité européenne : ERASMUS
- Journées portes ouvertes
- Découverte des métiers - Mini stages [...]

Vous recherchez une entreprise ?

Nos équipes vous accompagnent !

Nos résultats

(Taux de réussite, insertion, ...):



SCAN ME

Retrouvez toutes nos formations sur www.batimentcfanormandie.fr

Domaines généraux et/ou transversaux :

Mathématiques / Sciences
Français / Histoire – Géographie, Enseignement Moral et Civique
Education Physique et Sportive
Prévention Santé Environnement
Anglais
Chef d'œuvre
Compétences numériques

> MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Méthodes pédagogiques

La formation combine :

- des retours d'expérience
- des travaux collaboratifs
- des apports théoriques
- des mises en situation pratique en atelier

Outils et moyens techniques

- Salles de formation équipées de PC/tablettes et vidéoprojecteur
- Espaces professionnels répondant aux exigences de la certification
- Echafaudage de pied
- Plateforme LMS (e-learning)
- Simulateurs de Réalité Virtuelle et Augmentée

Moyens humains

Formateurs d'Enseignement Professionnel disposant d'une expérience terrain
Formateurs d'Enseignements Généraux
Responsable de Centre de Ressources et d'Aide à la Formation (CRAF)

> MODALITÉS D'EVALUATION

Évaluation certificative conforme aux modalités de l'organisme certificateur selon habilitation ou agrément de l'Organisme de Formation :
Contrôle en Cours de Formation (CCF) ou Contrôle en Cours de Formation (CCF) et Epreuves ponctuelles ou Epreuves ponctuelles.

> ENREGISTREMENT DE LA CERTIFICATION

Formation inscrite au RNCP permettant la validation d'un ou plusieurs blocs de compétences (Code RNCP : 38306 enregistré le 23/11/2023)
+ d'infos sur certificationprofessionnelle.fr

> POURSUITE DE FORMATION

- CAP Monteur en Installations Sanitaires
- CAP Electricien
- BP Monteur en Installations du Génie Climatique et Sanitaire
- CS Maintenance en Equipement Thermique Individuel
- BAC PRO Installateur en Chauffage, Climatisation Et Energies Renouvelables
- BAC PRO Maintenance et Efficacité Energétique
- BAC PRO Technicien d'Etudes du Bâtiment